

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMPOSITION GÉNÉRALE DU DOSSIER :

1 - Rapport de présentation

2 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3 - Orientations d'aménagement et de programmation

4 - Règlement

4.1. Règlement écrit

4.2. Règlement graphique

4.2.a. Règlement graphique : territoire communal (échelle 1/5 000^e)

4.2.b. Règlement graphique : partie Nord (échelle 1/2 000^e)

4.2.c. Règlement graphique : partie Sud (échelle 1/2 000^e)

5 - Annexes

5.1. Servitudes d'utilité publique

5.2. Annexes sanitaires (avec plans réseaux eau potable et assainissement et zonage d'assainissement)

5.3. Infrastructures de transports terrestres bruyantes

5.4. Document graphique annexe

5.5. Exposition au retrait et gonflement des argiles

5.6. Éléments remarquables du paysage

5.7. Décision de la MRAe

5.8. Façades remarquables